

## Conditions de location

- Les locaux, le matériel mis à disposition, ainsi que les activités effectuées dans les locaux loués sont sous la responsabilité du locataire ; le locataire se prémunit des risques encourus (assurance RC)
- La présence de personnes majeures est requise lors d'événements regroupant des personnes mineures
- Les places de parc dans la cour sont privées. Le locataire peut entrer dans la cour pour décharger, mais aucun véhicule ne doit y stationner durant toute la durée de la location
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux
- Le locataire apporte ses torchons, linges et sacs poubelle taxés (Neuchâtel)
- Les locaux utilisés, y compris les sanitaires, doivent être rangés, nettoyés et rendus dans leur état initial (balais et matériel de nettoyage derrière la porte de la cave)
- Le frigo doit être entièrement vidé. Débrancher la prise du frigo et laisser la porte du frigo entrouverte
- Tous les déchets doivent être emportés : aucun mégot de cigarette ne sera laissé par terre devant la maison
- Par respect pour le voisinage, éviter toutes nuisances sonores.
- Les locations se terminent à 23h. Merci de quitter les lieux sans bruit
- Avant de quitter la salle : mettre tous les radiateurs sur 2 ; disposer 4 tables au centre de la salle avec des chaises autour ; La vaisselle cassée ou les éventuels dégâts occasionnés sont à annoncer dans les meilleurs délais

## Clé

La clé de la porte d'entrée se trouve dans le boîtier sur le montant gauche de la porte. Elle doit impérativement y être remise. Le code est mentionné dans le contrat de location

## Conditions de paiement

Le montant de location est à payer au plus tard 8 jours après l'événement

Banque Cantonale Neuchâteloise, 2001 Neuchâtel IBAN CH86 00766000K35218912 PAROISSE LA BARC(EREN), CP 198, 2013 Colombier <b>Mention</b> : location Salle Colombier + <i>date de la location</i>
---